



Négociations PPCR

ENTRE AMBITION AFFICHEE ET CONTRAINTES BUDGETAIRES

Paris le 8 octobre 2014

Après de nombreux reports, notamment du fait de la mobilisation des fonctionnaires au printemps dernier, les discussions PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) ont débuté le 7 octobre, séance présidée par Marylise Lebranchu. L'intersyndicale fonction publique avait en effet exigé que la Ministre soit présente à cette première séance de négociations pour connaître les marges de manœuvre dont elle dispose.

Nous avons également demandé l'inversion de l'ordre des thèmes de discussions (qui devaient débiter par le sujet de l'emploi et de la mobilité), afin de porter en premier lieu à l'ordre du jour la question de l'architecture statutaire qui doit déboucher sur la refonte des grilles et des carrières.

L'AMBITION AFFICHEE : REDESSINER L'AVENIR DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'objectif de ces discussions selon la Ministre, c'est tout simplement de redessiner l'avenir de la fonction publique : « la négociation doit permettre de co-construire la grande réforme qui doit assurer l'avenir de la fonction publique » a-t-elle déclaré. Rien de moins ! Elle a aussi affirmé qu'il s'agit de « conforter un modèle et de le moderniser », et également « de donner des perspectives de carrières aux agents ».

La Ministre ayant accepté, en séance, d'inverser l'ordre des discussions, le cycle de négociations envisagé devrait débiter par le thème de l'architecture statutaire et se dérouler de mi novembre à mai.

La Ministre a déclaré avoir le mandat pour engager les négociations et que des marges de manœuvre triennales (2015-2017) lui sont données. Elle a ajouté que sa signature des accords, suite aux négociations, engagerait de fait la dépense correspondante....Mais quand à nous dire de quelle enveloppe elle disposera vraiment....? Silence de la Ministre sur ce point essentiel.

LA REALITE : DE FORTES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

Les annonces du projet de loi de finances pour 2015 et les perspectives pour la période 2015-2017, plombent d'emblée les velléités de la Ministre.

C'est la confirmation de la politique de réduction des dépenses publiques du gouvernement, obéissant en cela, aveuglement aux recommandations libérales de la commission européenne. Et peu importe que cette politique fasse preuve de son échec patent : la croissance est toujours en berne et le pays en plein marasme économique.

Quelques chiffres :

- 50 Mds d'euros de réduction des dépenses publiques sont programmées d'ici 2017 :
- 20Mds€ sur la protection sociale, 19Mds€ sur l'Etat, 11Mds€ sur les collectivités territoriales.
- d'ores et déjà pour 2015 : 9,6 Mds€ sur la protection sociale ; 7,7 Mds€ sur l'Etat, et 3,7 Mds€ sur les collectivités locales.

A cela, s'ajoutent les suppressions d'emplois publics au ministère de la Défense (7500 suppressions en 2015, 23500 programmées de 2014 à 2019), aux Finances (-2491), à l'Ecologie et au Logement (515 + 319 = 834 suppressions), aux Affaires Etrangères (-220) pour alimenter 10601 créations d'emplois évidemment nécessaires à l'Education Nationale, à l'Intérieur et à la Justice... au bout du compte c'est encore un solde négatif pour les emplois de la fonction publique !! Il est beau le changement !

Aucune marge de manœuvre budgétaire n'est prévue pour accompagner les premiers pas de la négociation. Bien au contraire puisque il est prévu une économie de 1,4 Mds€ sur la masse salariale de la fonction publique !

Outre le gel du point d'indice, confirmé jusque 2017, le gouvernement a décidé de réduire de moitié l'enveloppe des mesures catégorielles, qui diminuent en passant à 245 Millions d'euros en 2015 contre plus de 500 entre 2007 et 2012 !

Clairement, Les choix budgétaires gouvernementaux condamnent à l'avance l'issue des négociations.

Solidaires Fonction Publique a signifié à la Ministre qu'à l'issue du 1^{er} round de négociations PPCR, nous déciderons – ou non - de la poursuite de notre participation. Nous jugerons sur pièces.

Solidaires Fonction Publique a réitéré sa demande d'ouverture de véritables négociations annuelles sur les salaires.

Compte tenu de la gravité des enjeux, Solidaires Fonction Publique appelle à la mobilisation la plus large des agents de la fonction publique.

**Solidaires Fonction Publique 144 Bd de la Villette 75019 Paris 01 58 39 30 20
www.solidaires.org**